

Temps scolaire, temps social, temps politiques

Valérie ROUVERAND

Il est important de noter dès l'abord que le temps scolaire et le temps social sont aussi des objets politiques. Il faut souligner également la large marge d'action d'une collectivité, qu'elle soit ville ou département, au service de l'enfant, au service de la jeunesse. Le temps social s'organise autour d'un Projet éducatif de territoire (PEDT) formalisé et exprimant une véritable volonté politique. Il se met en place dans un cadre indispensable au travail collectif autour de tous les temps de l'enfant. Ainsi, il nous semble essentiel de donner du sens à tous ces moments de la vie de l'enfant : leur prise en charge globale souligne que l'enfant est le même à la crèche, chez lui, à l'école, pendant le temps périscolaire ou en accueil de loisirs.

L'histoire récente de l'aménagement du temps, illustre l'ampleur des problèmes posés par les différents rythmes de l'enfant. Les communes ont dû organiser un temps social nouveau en juxtaposant, dans un lieu unique, le temps de l'école avec le temps des loisirs. C'est une mission nouvelle, difficile à concrétiser, qui doit tenir compte du rythme de l'enfant, des besoins des familles, des inégalités sociales et culturelles de chaque territoire. Il s'agit de créer le lien avec les enseignants, avec les familles ; il s'agit aussi, tout en acceptant que le temps scolaire soit diminué, de donner du sens aux activités périscolaires ; en effet, l'accueil de loisirs mis en place sur les temps périscolaires permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et d'offrir à l'enfant un nouvel espace de vie éducative où des activités individuelles et collectives contribuent à son épanouissement.

Ainsi, faire s'accorder les rythmes sociaux avec les temps de l'école, c'est permettre aux enfants d'être sensibilisés aux arts, à la forme physique, à l'environnement. C'est la question d'ouverture de l'école au monde, à la société, à la cité qui est en jeu ; il s'agit de développer la citoyenneté, le vivre ensemble. Quant à l'autonomie, la responsabilité, l'ouverture aux autres, le respect de soi et d'autrui, l'exercice critique, ces notions sont développées sur le temps social.

Nous devons donc souligner la cohérence et la liaison entre le temps scolaire, le temps du loisir organisé, le temps de la connaissance du monde. C'est là aussi que se trouvent, à l'école, les racines des inégalités. C'est ici que l'on va favoriser d'autres formes d'apprentissage pour tous, permettre de réussir autrement et d'engendrer cette confiance indispensable à la réussite scolaire. Cela suppose que l'on traite tous les temps éducatifs avec le même sérieux et la même rigueur. Dorénavant le « hors-école » ou « l'extra-scolaire » seront pleinement considérés. Cela suppose que tous les apprentissages ne soient plus nécessairement calqués sur le modèle scolaire, mais que s'y déploient des projets personnels où l'enfant concourt de manière plus autonome, à la construction des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Cela suppose encore de s'appuyer sur une communauté éducative, autour des différents acteurs de l'éducation dans un esprit sincère de coopération. Ce qui suppose enfin de mettre en œuvre un projet éducatif d'ensemble pour l'enfant et non de cantonner ce projet au seul projet d'établissement ou projet d'école.

Le Projet éducatif de territoire de la ville de Nîmes est décliné par plusieurs objectifs :

❖ Développer la citoyenneté, le vivre ensemble

Apprendre à construire avec d'autres, apprendre à respecter l'autre : civilité, refus des discriminations.

Favoriser la rencontre d'enfants de différents quartiers au travers de rencontres sportives.

Mettre en place un conseil d'enfant .

❖ Prendre en compte l'enfant comme porteur de ses potentialités et comme acteur de la ville

Chaque enfant possède un potentiel, le temps périscolaire est un espace d'expérimentation pour mieux se connaître, pour exploiter des possibilités, découvrir ce que l'on aime, choisir et prendre conscience de ses qualités.

Développer le sens critique en se confrontant aux médias, à l'information. Mieux connaître sa ville, visite et activités dans les lieux éducatifs nîmois.

Sensibiliser l'enfant aux événements proposés par son territoire (compétition sportive, tradition de la ville..)

❖ **Favoriser la réussite de l'enfant dans sa vie scolaire et privée**

Proposer des activités ludiques en complément du programme scolaire.

Repérer et valoriser les compétences de l'enfant

Proposer des pratiques culturelles.

❖ **Favoriser l'égalité d'accès pour tous quel que soit le territoire et le public**

La ville met des transports à disposition afin d'acheminer les enfants vers des activités qui ont lieu à l'extérieur de leurs quartiers.

Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicaps.

❖ **Structurer la continuité éducative en respectant le rythme de l'enfant**

Travailler en transversalité pour répondre aux fragilités des familles.

Favoriser la présence en conseil d'école de tous les acteurs éducatifs qui oeuvrent autour de l'enfant.

Faciliter le passage des enfants entre les différents temps de la journée, les temps de transition, l'accueil de l'enfant.

❖ **Favoriser l'implication et la participation des parents et des équipes aux projets éducatifs**

Favoriser les relations entre les parents, détenteurs de l'autorité parentale (de par la loi, ce sont les premiers éducateurs de leurs enfants) et la puissance publique.

Associer les parents est essentiel : nous associons les parents pour les informer, pour enregistrer leurs attentes, pour demander un avis, pour solliciter une participation, pour les associer à la décision.

Permettre à chacun de trouver une place, de jouer un rôle.

❖ **Le bien être à l'école**

Respecter le rythme de l'enfant

Proposer des activités de détente

La pause méridienne doit être un moment privilégié : offrir un cadre confortable et ludique, proposer des activités, entretenir une relation bienveillante et cordiale avec les enfants, autant d'actions qui contribuent au plaisir d'être ensemble au restaurant scolaire.

On peut noter quelques objectifs à atteindre :

Manger avec plaisir, développer le goût de l'enfants

Faire découvrir des aliments jusqu'alors inconnus

Développer le regard critique sur la gastronomie

Développer l'autonomie des enfants, les responsabiliser

Eveiller au gaspillage, proposition de lutte anti gaspi

Accompagnement des enfants dans la gestion des déchets. Installation de table de tri

Décalage du temps social et du temps politique

La durée d'un projet sur une ville peut être limitée à la durée du mandat politique. S'il y a un changement d'objectifs, changement de ligne, entre les différents mandats, des offres éducatives seront encore modifiées, des projets interrompus.

Comparons tout d'abord le temps de la scolarité obligatoire pour un enfant jusqu'à 16 ans, un temps bien plus long d'un mandat d'élu municipal lequel correspond tout juste au temps passé par un enfant à l'école maternelle ou à l'école élémentaire.

Au plan national, la réforme des rythmes scolaires est un exemple concret pour illustrer ces différentes temporalités : à chaque ministre, sa réforme !

Un gouvernement demande la réforme des rythmes, trois ans après, un autre revient sur ce thème. Quel est, dès lors, le sens de l'évaluation ? Est-elle politique avant tout ?

C'est bien sur ce sujet qu'il faut alerter !

Il faut prendre en compte les difficultés que peuvent apporter des changements politiques : certes on recherche des solutions considérées comme meilleures, mais cela nécessite plus de pragmatisme. En effet, les parents se sont installés dans une certaine organisation, les partenaires éducatifs de l'Etat aussi, et cette organisation sera à nouveau modifiée. Le temps politique peut ainsi faire obstacle au temps scolaire et au temps social...

Restons cohérents ...

Le temps politique doit être différent du temps politicien où tout est réalisé de façon ponctuelle et rapide, sans évaluation de ce qui a été fait, sans anticipation sur le devenir. La mission doit être le temps de l'organisation de la cité autour des parcours de vie de notre jeunesse.

Valérie ROUVERAND
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire
Adjointe au Maire pour l'Enseignements scolaire
Ville de Nîmes (mars 2014 – Novembre 2017)